



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Aéronautique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Aéronautique. 2011, Université Aix-Marseille 2. hceres-02038033

**HAL Id: hceres-02038033**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038033v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de la Méditerranée - Aix-Marseille 2

Demande n° S3LP120002551

Dénomination nationale : Maintenance des systèmes pluri-techniques

Spécialité : Maintenance aéronautique

## Présentation de la spécialité

L'objectif de cette spécialité est de former des techniciens de la maintenance aéronautique, capables de mettre en œuvre l'assurance qualité et de travailler dans les entreprises aéronautiques (exploitants d'aéronefs, motoristes ou équipementiers). Les métiers visés sont : préparateur lancement, technicien qualité, technicien logistique, technicien expertise... Trois parcours sont proposés : motorisation, technologie et maintenance des aéronefs.

Cette spécialité, ouverte en 2002, émane du diplôme universitaire « Maintenance aéronautique », créé en 1994. Elle est proposée en apprentissage et en formation initiale, et associe les capacités et complémentarités pédagogiques de l'IUT d'Aix-en-Provence, porteur de cette licence professionnelle, et de l'Ecole militaire de l'Air de Salon-de-Provence. Au sein de l'Université de la Méditerranée, elle constitue une poursuite d'études aux DUT « Génie mécanique et productique » et une sortie professionnalisante à la licence « Sciences pour l'ingénieur ». Cette spécialité est la seule formation du supérieur permettant une accession à une qualification validée par le groupement de la sécurité de l'aviation civile.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	65
Taux de réussite	96 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	4 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	39 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	40 %
Pourcentage de diplômés en emploi enquêtes internes (à 6 mois)	95 % - 97 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette formation remplit un rôle primordial dans le domaine de la maintenance aéronautique. Tirant avantage d'une expérience de plus de quinze ans, elle a su trouver sa place dans le contexte économique régional, national voire international, et évoluer pour répondre aux nouvelles exigences et attentes du monde professionnel. Elle ne rencontre pas de difficultés majeures, la conjoncture économique actuelle n'a pas eu d'impact sur ses performances. Notons que l'obtention de cette licence professionnelle s'accompagne de la partie théorique de la qualification PART 66C, qualification majeure de la maintenance aéronautique, accordée par le pôle « Agrément et maintien de la navigabilité » de la Direction générale de l'aviation civile.

La spécialité bénéficie d'une bonne attractivité en affichant un taux de pression élevé compris entre sept et huit ; ce qui permet une bonne diversité des publics, opérant sur les parcours en amont (DUT ou BTS) ou sur les régimes d'inscription (avec une moitié en apprentissage au travers du CFA Epure Méditerranée et une autre moitié en formation initiale classique ou continue). Les effectifs sont importants, en croissance entre 2006 et 2009, et ont atteint le nombre maximal de soixante-seize étudiants. Il est regretté que la part d'inscrits issus de L2 soit très faible malgré l'affichage de cette spécialité comme sortie professionnalisante éventuelle de la licence « Sciences pour l'ingénieur » et la mise en place de cours numérisés facilitant l'intégration des différents publics.

Le fonctionnement en apprentissage et les liens solides avec les industries du secteur permettent d'obtenir une bonne insertion professionnelle. Les résultats des enquêtes internes donnent un taux d'insertion compris entre 95 % et 97 % ; les postes occupés sont dans le secteur de l'aéronautique et la durée de recherche d'emploi est comprise entre zéro et deux mois. Il est dommage que les enquêtes nationales ne soient pas exploitables ; ce qui permettrait d'analyser l'évolution des emplois à plus long terme (30 mois après la formation).

La reconnaissance par les autorités de l'aviation civile de la spécialité lui confère une forte renommée auprès des industriels et de nombreux partenariats (non formalisés) avec l'ensemble du monde de l'aéronautique au niveau national et international. L'implication professionnelle se concrétise à travers l'accueil d'apprentis, à travers des enseignements (représentant 40 % du volume horaire global) et à travers une veille permanente des applications industrielles et des moyens pédagogiques. Les industriels participent à un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an pour réfléchir aux évolutions de la spécialité.

L'organisation et le pilotage de la formation sont intégrés dans une démarche qualité suivant la norme ISO 9001 qui aboutira sur un audit de certification fin 2010. Enfin, l'auto-évaluation a été réalisée sérieusement et avec réalisme ; elle est associée à une étude intéressante complémentaire des atouts, faiblesses, menaces et opportunités.

- Points forts :
  - Les effectifs importants.
  - L'alternance bien développée par contrats d'apprentissage.
  - L'excellent taux d'insertion professionnelle.
  - Les cours numérisés.
  - L'accession à la PART 66C.
  
- Point faible :
  - Peu d'inscrits issus de L2.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

## Recommandations pour l'établissement

Il est fortement recommandé de veiller à une complémentarité avec l'offre générale de niveau L2 dans le but d'étendre le recrutement des étudiants de ces filières générales. Des modules passerelles peuvent être mis en place pour initier les étudiants de L2 à davantage de professionnalisation, et des interventions d'enseignants-chercheurs de la Faculté des sciences pour l'ingénieur, peuvent être envisagées.